

## Les nouveaux arrivants : une diversité à prendre en compte pour l'éducation des adultes

Québec, le 15 octobre 2019. — Le Conseil supérieur de l'éducation rend public aujourd'hui un document intitulé [Qui sont les nouveaux arrivants? Portrait d'une diversité à prendre en compte en éducation des adultes](#). Ce document expose la diversité propre à l'immigration permanente au Québec et soulève certains défis éducatifs qui y sont associés.

Inscrite dans la collection Études et recherches du Conseil, cette publication est issue des travaux de recherche et de documentation qui alimentent la production d'un avis provisoirement intitulé *La contribution de l'éducation des adultes et de la formation continue à l'inclusion des familles réfugiées et immigrantes*.

Le secteur de l'éducation étant interpellé de plusieurs manières en ce qui a trait à l'inclusion des nouveaux arrivants dans la société, le Conseil a choisi de s'intéresser aux enjeux éducatifs relatifs à l'inclusion des nouveaux arrivants adultes afin de suggérer des voies d'amélioration.

Plusieurs facteurs de différenciation peuvent influencer la dynamique de l'inclusion des personnes immigrantes, dont le projet migratoire, le statut d'immigration accordé lors de l'entrée au Québec, la langue maternelle ainsi que le lieu d'établissement. Différentes caractéristiques des nouveaux arrivants sont également mises en lumière par des données recueillies directement auprès des personnes immigrantes, et ce, dès leur arrivée.

« Les nouveaux arrivants se distinguent les uns des autres de multiples façons. Ils ont toutefois en commun de s'être établis au Québec et de travailler à s'y faire une place à la hauteur de leurs attentes. Compte tenu de la multiplicité et de la diversité de leurs besoins, le système éducatif est une des clés de leur inclusion au sein de la société québécoise. Cette diversité qui qualifie l'immigration permanente sous-entend toutefois la nécessité d'un système flexible pour que les réponses apportées prennent en compte la situation de ces personnes », a souligné la présidente, M<sup>me</sup> Maryse Lassonde.

Les données recueillies laissent entrevoir que le soutien éducatif apporté aux familles immigrantes devrait être flexible et continu afin de tenir compte de la diversité à la fois des profils des personnes immigrantes et des parcours éducatifs qu'elles peuvent entreprendre. Soulignons que les travaux menés par le Conseil visent à documenter à la fois les parcours éducatifs et d'inclusion empruntés par des familles immigrantes et les réponses apportées par les divers acteurs du secteur de l'éducation des adultes et de la formation continue. Ce faisant, ils cherchent à mieux comprendre comment s'articulent les services éducatifs entre eux et comment ceux-ci tiennent compte de ces parcours de même que du projet migratoire des nouveaux arrivants.

### Le Conseil supérieur de l'éducation :

- A été institué en 1964 en tant qu'organisme indépendant de consultation et de réflexion en vue du développement d'une vision globale et prospective de l'éducation;
- Conseille le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et lui fait des recommandations sur toute question relative à l'éducation;
- Est constitué d'une table de 22 membres nommés par le gouvernement et issus du monde de l'éducation et d'autres secteurs d'activité de la société québécoise ainsi que d'une centaine de

membres bénévoles siégeant à l'une des cinq commissions ou au Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation;

- Accomplit sa mission par l'exercice de trois actions : la recherche, les consultations et les délibérations.

**Lien connexe :**

[Conseil supérieur de l'éducation](#)

**Source :**

Patricia Faucher  
Conseillère aux communications  
418-643-8253  
[patricia.faucher@cse.gouv.qc.ca](mailto:patricia.faucher@cse.gouv.qc.ca)